

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-490687

47348

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 14 66	Société : Royal		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : Rachid Rachid Hassine			
Date de naissance : 1950			
Adresse : 965 Bd Dr Cognac à certif clie			
Tél. : 0645806611	Total des frais engagés : Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : 			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade : Rachid Rachid Welety Lgala			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

VOLET ADHÉRENT	
Déclaration de maladie	N° W19-490687
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	
Matricule :	
Nom de l'adhérent(e) :	
Total des frais engagés :	
Date de dépôt :	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : <input type="checkbox"/>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourguiseur	Date	Montant de la Facture
AMRAINI MERKEM Pharmacie des Familles Angle Rues Imam Tabatabai 0522.25.05.60	8/7/2022	380.00

ANALYSES - RADIOPHARMES

Chemin et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PHARATOIPE MOZART BONCHER MERQUARTA PHARMACISTE DEMOZART - CASABLANCA 00.00.00/01 - FAX : 36.97.92	10/07/2020	(B 700 + I 1,5) x 1,34 = 963,00 DH	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRE

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	D
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

	L'EXECUTION

Docteur Zakia KHALIL

Dermatologie - Vénérologie

Maladies et chirurgie de la peau et du cuir chevelu

Maladies sexuellement transmissibles

Comblement des rides - Botox - Lasers

Diplômée de la faculté de Liège (Belgique)

Ancienne interne des hôpitaux de Reims et Montpellier



الدكتورة زكية خليل

اختصاصية في أمراض و جراحة الجلد و الشعر

الأمراض التناولية - طب التجميل - الليزر

خريجة كلية الطب بليبيج (بلجيكا)

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات ريمس ومونتبولي

Casablanca le :

le 8/7/20

Dr Zakia Khalil

- Glycerin c. 20

- TSIT. Ac anti thyroglobuline
Ac anti TPO

- NFT.



LABORATOIRE MOZART
Dr BOUCHRA MEKOUE TAZI
BIOLOGISTE
1, RUE MOZART - CASABLANCA
TÉL.: 33.97.90.91 - FAX : 33.97.92

07 01 30 03 31 99، شارع بنرأنزاران - إقامة الوالدة الطابق 2، شقة 7 - الدار البيضاء - الهاتف - 05 22 98 60 09 : المحمول

199, Bd. Bir Anzarane - Réso El Walida - Casablanca (en face Rés. Khouribga) - Tél : 05 22 98 60 09 - GSM : 07 01 30 03 31

847.00

Neosulfid

S.V

S.F

10 pds Mat el sen
ci diesel

380.00

300

L.T. TAKA KHALIL
DEPOT CHICHE
103, Bd. Hassan II, Casablanca
Tel: 0522.25.05.60

LAMRANI MERYEM
Pharmacie des Familles Angle Rues
la Normandie et Imam Tabarani
Casablanca - Tel: 0522.25.05.60

LABORATOIRE MOZART D'ANALYSES MEDICALES

Dr Mekouar-Tazi

1, Rue Mozart, Casablanca. Tél : 022-36-97-90 / 91 - Fax : 022-36-97-92

N° R.C. : 272918 - N° I.F. : 827626 - Patente : 35600334.

ICE : 000441620000082 // INPE 097158778

Casablanca le vendredi 10 juillet 2020 Madame ROCHD RABIA

FACTURE N°	94466
------------	-------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	50	
Plaquettes -----	B	30	
Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Thyrestimuline (TSH 3e IS) -----	B	250	
Ac Anti-Thyropéroxidase -----	B	170	
Anticorps Anti-Thyroglobuline -----	B	170	Total : B 700

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	963,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Neuf Cent Soixante Trois Dirhams

LABORATOIRE MOZART
DE SOUHRA MEKOUAR TAZI
BIOLOGISTE
1, RUE MOZART, CASABLANCA
TÉL.: 36873000 / 368730792

LABORATOIRE MOZART

Angle Bd d'Anfa et Rue Mozart - Tél : 022 36 97 90/91
Casablanca

Le : 10/07/2020

Dossier : **20G165**

3121

B : **700**

Montant total : **963,00 DH**

de : **Madame ROCHD RABIA**

Prescripteur : KHALIL

Montant du : **963,00 DH**

Analyses : NFS PL GLY TSH3 TPO ACTHYR

Montant payé : **0,00 DH**

Reste : **963,00 DH**

RETRAIT LE : 15/07/2020 à 17:00

voil à medecin pas
agir le matinelli

XIT

missat, and

Hotel Pal

Exposition

Désignation

Prix